

Résolution sur l'Arménie

2008/2543(RSP) - 13/03/2008

L'Assemblée a tenu un débat sur l'Arménie conformément à l'article 115 du Règlement (débats sur des cas de violation des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit).

Le débat a été suivi du vote d'une proposition de résolution.